| | |
|---|---|
| Titre :<br><br>**LES LYONNAIS DANS LE FOREZ**<br>**COMBAT DE SALTVIZINET**<br>**1793** | Référence : **ANCESTRAMIL**<br><br>**Généalogie, biographies, monographies** |
| Auteur :<br><br>**AUGUSTE BROUTIN**<br>**Ancien maire de Feurs, membre de la Société archéologique la Diana** | Origine :<br><br>**Collection DUCHAMP** |
| Référence :<br><br>**HISTOIRE DE LA VILLE DE FEURS ET SES ENVIRONS**<br>**1867** | Transcripteur :<br><br>**Marie France ROBELIN**<br><br>Date :<br><br>**Octobre 2010** |

Ancestramil

# LES LYONNAIS DANS LE FOREZ

La commune de Feurs, imposée par la loi à fournir quinze volontaires pour la défense de nos frontières, eut moins d'embarras à trouver quinze hommes qu'à les équiper. Dix-huit jeunes gens se présentèrent, pleins d'ardeur et d'élan patriotique ; mais les coffres de la commune étaient vides. La nouvelle municipalité se procura des ressources en votant d'office un impôt de dix-huit mille livres, destiné à récompenser le zèle des volontaires et à leur fournir les moyens de s'équiper. Cette somme, votée dans une délibération prise le 26 mars 1793, sous l'inspiration de **M. de BOURONNE**, membre du district de Montbrison et présent à la réunion, devait être payée par les principaux propriétaires de la commune.

Un impôt aussi arbitraire ne pouvait manquer de soulever les réclamations des imposés ; elles étaient justes, elles furent unanimes. Un arrêté des sieurs **REVERCHON** et **PRESSAVIN**, envoyés à Montbrison par la Convention nationale, annula la délibération, et réduisit à quinze, nombre légal, les volontaires que la commune de Feurs devait fournir.

L'équipement de ces quinze volontaires restait donc à la charge de la ville. Les habitants y firent face par le don de quinze habillements à peu près complets, sinon uniformes. Dans ces vêtements figurait bon nombre de vestes et de culottes de soie, aussi variées dans leur coupe que dans leurs couleurs. Mais sous ces costumes, rappelant un peu l'habit d'Arlequin, battaient de jeunes cœurs électrisés par les chants de la Marseillaise.

Les quinze volontaires de Feurs, parmi lesquels nous avons remarqué les noms de **Jacques ESCALIER** et **Jean CHOSSON**, décédés depuis deux ans à peine, étaient quinze tapageurs, qui n'étaient pas seulement enflammés de l'amour de la patrie. Les mille livres promises à chacun d'eux avaient excité leur convoitise ; aussi l'arrêté des sieurs **REVERCHON** et **PRESSAVIN** suscité parmi eux une émotion qui dégénéra bientôt en émeute.

Le 29 avril 1793, à cinq heures du soir, les quinze volontaires envahissent le jardin de l'ancien curé **VIAL**, en démolissent les murs, mettent le feu au hangar qui abrite le bûcher, et, suivis et excités par une populace féminine plus ardente qu'eux à la curée, ils veulent piller le presbytère et profèrent contre le curé des menaces de mort. Le prétexte de cette émeute était que le jardin de la cure occupait l'emplacement des anciens fossés de la ville, qui devraient être convertis en communaux ; mais le motif réel était la haine de quelques meneurs pour le clergé qi avait refusé le serment. La maréchaussée impuissante ou gagnée, avait laissé grandir l'émeute. A huit heures du soir, la municipalité s'assemble : le maire **BERTHUEL** veut en vain arrêter le pillage ; son autorité est méconnue. Il requiert la garde nationale, elle refuse de marcher, et l'émeute victorieuse se promène toute la nuit, à la lueur des torches incendiaires et au milieu des cris les plus menaçants. La municipalité siège en permanence : elle expédie pendant la nuit un exprès à Montbrison, chef-lieu de district, pour en rapporter l'ordre de faire immédiatement partir pour l'armée du Rhin les quinze volontaires, auteurs de tous ces troubles. L'ordre arrive à la pointe du jour ; il est publié au tambour, les volontaires n'en tiennent nul compte, et recommencent leurs chants et leurs menaces. On vint toutefois à bout de les calmer et de les faire partir en comptant à chacun d'eux une somme de cinq cents livres. C'est ainsi que Feurs préludait au rôle révolutionnaire qu'il devait jouer quelques jours après.

Le nombre de volontaires demandés à toutes les communes de France n'étant pas suffisant pour entretenir les armées de la république, on eut recours aux enrôlements publics ; en conséquence, le 20 mai 1793, la municipalité de Feurs, composée du maire, du syndic et du

greffier, s'installa, pendant toute la journée, au pied de l'arbre de la liberté : elle y établit une table et un registre, prête à recevoir les enrôlements volontaires ; personne ne se présenta.

D'un côté, l'effervescence républicaine cause à Feurs par les quinze volontaires commençait à se calmer depuis leur départ pour l'armée du Rhin ; de l'autre, les opinions réactionnaires essayent de se faire sentir à Feurs sous l'inspiration **de MM. du ROSIER, de ROCHEFORT** père et fils, **de BIGNY, de la COMBE, RELOGUE, GORGERET, COUHERT** père et fils, **DESTANDEAU, de la ROCHETTE, de NOAILLY,** les deux frères **PARIAT** aîné et **PARIAT-CIVENS**, tous deux fils du châtelain : son troisième fils, **PARIAT-GERVAIS**, s'était jeté avec ardeur dans les idées de la révolution. Ce noyau d'opposition applaudissait aux efforts des Lyonnais, dans le siège qu'il soutenait contre les armées de la République, et partageait leurs espérances. Cette communauté de sentiments était bien connue dans Lyon ; aussi, vers la fin du mois d'août 1793, le général **de PRECY,** qui commandait les défenseurs de Lyon, ayant appris que le parti de la résistance à l'oppression des jacobins faisait des progrès dans le Forez, à Feurs et à Montbrison, et surtout dans les montagnes de Chevrières, détacha de son armée un corps de cent cinquante hommes pour pousser une reconnaissance dans les villes de cette province, où les Lyonnais avaient déjà des partisans. Jusqu'alors, les Lyonnais s'étaient contentés, pour augmenter le nombre des défenseurs de leur ville, de faire un appel aux hommes dont les opinions étaient hostiles à la Convention, ou aux mercenaires de tous les partis, en leur offrant le logement et trois francs par jour. Ce dernier moyen fut peu efficace, et les Lyonnais comprirent qu'il ne leur restait d'autre espoir, pour prolonger la résistance, qu'un soulèvement en masse dans le Forez. A cet effet, un corps de troupes lyonnaises, sous les ordres du général **de la ROCHE-NEGLI,** qui cachait son titre de noble et celui d'émigré sous le nom de **RIMBERT**, se porta à marche forcée sur la ville de Saint-Anthelme, occupée militairement par le général républicain **NICOLAS**, son état-major, trois cents volontaires et cinquante hussards, troupes d'élite bien équipées et bien montées. **NICOLAS** avait l'ordre d'occuper Montbrison pour y comprimer l'esprit révolutionnaire ; mais surpris par les Lyonnais, il fit mettre bas les armes à ses soldats et rendit son épée à **la ROCHE-NEGLI**. Ce dernier, en la recevant, lui adressa ces paroles « *Ne craigniez rien, général, nous connaissons les droits de l'humanité, quand vous méconnaissez ceux de la guerre ; nous respectons nos prisonniers, quand vous assassinez les vôtres : vous aurez parmi nous tous les égards qu'on doit à votre rang et au malheur*. »

**RIMBERT** et sa troupe se dirigèrent sur Saint-Etienne, mais ils rencontrèrent chez les sans-culottes stéphanois sinon un échec, du moins une résistance inattendue qui les força à se replier sur Montbrison.

L'armée lyonnaise y fut très bien accueillie ; la population entière vint à sa rencontre, et chaque habitant se fit un honneur d'offrir l'hospitalité aux Lyonnais.

Deux jours après, les sans-culottes de Chazelles, Roanne et Saint-Etienne cernaient Montbrison ; ils étaient commandés par le général **VALETTE** et un officier de mérite, nommé **FUGIERES**. Les Lyonnais comprirent aussitôt qu'il ne fallait pas essuyer une résistance inutile ; le Forez n'étaient pas pour eux. Ils se replièrent sur Lyon, emmenant avec eux tous les volontaires qu'ils avaient pu recruter. Deux chemins s'offraient pour rentrer à Lyon : la route par Chazelles et la route par Feurs. Le général **RIMBERT** partagea ses soldats : les uns se dirigèrent sur Montrond, sous les ordres du général **NICOLAS** ; il prit, avec les autres la routes de Feurs et y fut bien accueilli, grâce à la cocarde tricolore qui servait d'enseigne aux deux partis. Les patriotes de Feurs, trompés par ces apparences, partagèrent même avec eux les vivres et les munitions dont ils étaient abondamment pourvus. Les

Lyonnais dissimulèrent, se tenant sur leurs gardes et attendant les secours en hommes qui devaient leur arriver de Montbrison. Cependant les agents révolutionnaires de Feurs comprirent bientôt qu'on les trompait ; ils envoyèrent des émissaires dans les montagnes qui sont au matin de Feurs. Des rassemblements de sans-culottes se formaient dans les localités des environs ; les rangs des Lyonnais se grossissaient chaque jour de volontaires ; les deux ennemis se menaçaient ; plus d'une fois leurs patrouilles en vinrent aux armes. En fin, le 3 septembre 1793, à huit heures du matin, les Lyonnais, renforcés par de nombreux secours qui leur arrivèrent de Montbrison, acceptèrent le combat. « Les paysans, au nombre de cinq mille, réunis de toutes les montagnes environnantes, formaient une ligne de bataille fort étendue, derrière le village de Saltvizinet. « *Ils sont à nous,* » s'écria **RIMBERT**, en reconnaissant cette mauvaise disposition. Les Lyonnais étaient au nombre de trois cents fantassins, quarante cavaliers avec deux pièces de canons. N'importe, il est décidé à marcher à l'ennemi. Il donne le signal, et la petite troupe s'avance en bon ordre par l'ancienne route de Feurs à Panissières. Toute la population de Feurs, avide d'assister à un spectacle nouveau pour elle, se porte au clocher, ou couronne les toits les plus élevés de la ville. Le tocsin sonne dans toutes les communes voisines, et, de toutes parts, des paysans armés de fourches et de faux s'empressent de rejoindre leurs compagnons à Saltvizinet, enhardis par leur nombre, leur position élevée et les cris sauvages qui se répondent de colline en colline. Les Lyonnais marchent sur huit hommes de front, l'artillerie en tête et la cavalerie sur les ailes. **RIMBERT** a lancé cinquante tirailleurs à droite et à gauche. Tout-à-coup, leur colonne s'arrête au pied du coteau ; l'infanterie se développe majestueusement auprès du domaine **GORGERET**, vers l'embranchement du chemin de Salt à Pouilly et de Feurs à Panissières. Les deux pièces de canon se placent en batterie sur les deux ailes ; les quarante cavaliers attendent, derrière l'infanterie, le moment de charger sur les fuyards. L'armée ennemie était immobile et ne combattait encore que par ses hurlements. **RIMBERT** détache vingt chasseurs pour engager le combat ; le feu s'établit aussitôt sur toute la ligne. Les paysans ripostent, mais leurs armes sont en piteux état, leurs munitions mauvaises, leurs coups sans portée. L'artillerie lyonnaise tire à mitraille et répand l'épouvante et le désordre dans les rangs ennemis. Pour éviter les effets terribles de la mitraille, les chefs recommandent à leur troupe de se coucher à terre en voyant mettre le feu aux canons ; mais les artilleurs lyonnais pointent plus bas et labourent la terre avec leurs boulets. Une décharge emporte la tête d'un paysan, au moment où il couchait en joue le général **RIMBERT** ; celui-ci profite de l'hésitation qui se manifeste parmi eux, pour donner à la cavalerie l'ordre de les charger. Les quarante cavaliers s'engagent dans le chemin escarpé de la colline, l'infanterie les suit au pas de course. Le sommet du coteau est emporté à la baïonnette ; la déroute des paysans est complète. On les poursuit partout l'épée aux reins, dans les champs, dans les vignes ; tout ce qu'on peut atteindre est immédiatement immolé. « *Ne faites point de quartier,* » avait dit **RIMBERT**, « car si nous sommes vaincus, nous ne devons en espérer aucun. » Les ordres ponctuellement remplis : cinquante paysans, plus déterminés que les autres, se barricadent dans une maison et continuent le feu. Le chef qui les encourage est un vieux soldat plus expérimenté que ceux qu'il commande. Adroit tireur, il ne manque pas une seule fois le but qu'il désire atteindre. Le cavalier **BILLON**, de Saint-Galmier, est frappé par une de ses balles : le dernier mot qu'il prononce est un cri de vengeance. La maison barricadée est aussitôt livrée aux flammes : les paysans demandent grâce : « *Point de quartiers,* » répondent les féroces vainqueurs. Les jacobins incendiés veulent tenter une sortie ; on les repousse dans les flammes. Tous ceux qui veulent se faire jour sont tués à coup de sabre ou de baïonnette. Ils n'en échappa pas un seul ; ils furent tués, brûlés ou massacrés.

Les Lyonnais, appelés Muscadins, rentrèrent triomphalement dans Feurs. Exaltés par la joie de leur succès, ils firent cruellement expier leur victoire à ceux qui refusèrent de s'y associer.

Le maire **BERTHUEL**, enragé jacobin, fut promené dans toute la ville, attaché à califourchon sur une pièce d'artillerie. (1)

En historien fidèle, nous devons ajouter une circonstance que **M. BALLEYDIER** n'a sans doute pas connue : c'est que le maire **BERTHUEL**, après avoir été promené sur une pièce de canon, dans les rues de Feurs, fut attaché pendant une heure à la bouche de ce canon, et qu'il ne dut la vie qu'à l'intervention réitérée et énergique de **M. GRAS de La BEAUCHE**, qui se plaça lui-même au-devant du canon et trois fois arracha des mains de l'artilleur la mèche allumée. **M. GRAS** était loin cependant de partager les opinions politiques de **M. BERTHUEL** ; mais il voulait épargner à son parti l'honneur d'une cruelle et froide vengeance. Ce beau trait de courage et de grandeur d'âme est consigné dans un certificat de civisme délivré plus tard à **M. GRAS** par la municipalité de Feurs.

L'infanterie des Lyonnais était commandée, au combat de Saltvizinet, par le **baron de PELLISSAC,** marié depuis peu à **Mademoiselle du FORNEL du SOLEILLANT** ; les deux pièces d'artillerie étaient sous la direction de **M. Pierre CHAPUIS de MAUBOU**, propriétaire du château de la Salle à Nervieux, ancien colonel d'artillerie. Les quarante cavaliers qui chargèrent avec tant d'audace l'armée des jacobins avaient à leur tête un enfant de Feurs, ex-capitaine de dragons, le brave **François du ROSIER,** le représentant d'une famille accoutumée depuis longtemps à servir les nobles causes. Quant à l'armée des jacobins, elle était commandée par **M. Joseph-Alexandre de BARONNE**, propriétaire à la Garon, commune de Saint-Barthélémy-Lestra, que ses opinions avaient depuis quelque temps appelé dans l'administration du district de Montbrison.

Le combat de Saltvizinet est l'affaire la plus importante de l'occupation du Forez par les Lyonnais. Cette défaite, essuyée par le parti républicain à Feurs, excita la colère des représentants du peuple, et fut une des causes du choix qu'ils firent de cette ville pour y installer le tribunal révolutionnaire.

La seconde colonne des Lyonnais, que nous avons laissée se dirigeant sur Montrond, sous le commandement du général **NICOLAS**, fut moins heureuse. Elle fit une halte au château de Montrond, ce château-fort avait perdu, depuis longtemps, les splendeurs dont l'avait enrichi le maréchal **de SAINT-ANDRE,** mais il était encore habité par le dernier représentant de la famille **d'APCHON.** Les Foréziens y furent si bien accueillis, qu'ils eurent l'imprudente fantaisie de s'y livrer aux plaisirs de la danse. Un bal fut organisé, et, au milieu de l'enivrement de la fête, les sentinelles annoncèrent l'arrivée inattendue des troupes d'Auvergne, les vaincus de Saint-Anthelme. Un assaut fut donné à la vieille forteresse ; mais les Lyonnais, confiants dans la forte position de Montrond, ne tinrent aucun compte des ordres de **NICOLAS,** qui les pressait d'abandonner le château. L'ennemi, ne pouvant le forcer, y mit le feu. C'est ce dernier incendie qui a réduit le château de Montrond à l'état où il est de nos jours ; c'est la dernière fois que ces grandes ruines ont respiré l'odeur de la poudre et entendu les cris du combat. Les Foréziens, en sortant du château, ne trouvèrent plus un seul ennemi, il s'était dirigé secrètement sur Chazelles, pour y organiser la trahison et le massacre. La troupe lyonnaise, en arrivant à Chazelles, fut accueillie en frère ; le maire de la commune lui offrit même un banquet, où de copieuses libations devaient l'assoupir dans les délices de Capoue. Mais le général **NICOLAS** s'aperçut bientôt d'une trahison : « *Aux armes,* » s'écrie-

(1) Histoire politique et militaire du Peuple de Lyon pendant la révolution française, par Alph. BALLEYDIER, t. II, p. 85.

t-il, « *Foréziens, nous sommes trahis* ! » Ils se forment en ligne et se préparent à quitter leurs hôtes perfides ; il était trop tard, les rues étaient barricadées. Il fallut se battre partout pour sortir de la ville. Arrivés sur la route de Duerne, ils rencontrèrent de nouveaux ennemis, les Auvergnats de Montrond. Le combat s'engagea avec courage ; mais, prise entre deux feux, et cédant au nombre, la colonne forézienne fut mise en pleine déroute. **NICOLAS** fut tué en cherchant, mais inutilement, à rallier les siens ; les fuyards arrivèrent à Duerne, point de réunion indiqué précédemment par le général **RIMBERT**.

Comme les vainqueurs de Saltvizinet, ceux de Chazelles voulurent célébrer leur victoire avec du sang et des atrocités. Il ne se trouva pas parmi eux un noble cœur, comme **M. GRAS de la BEAUCHE**, pour apaiser, par sa raison et son courage, la soif de leur vengeance, et les sans-culottes victorieux massacrèrent de sang-froid : **Madame VISSAGUET,** jeune femme de dix-sept ans, sur le corps même de son mari tué pendant la déroute et qu'elle ne pouvait se décider à abandonner ; 2ème la femme **RAMBAUD**, de Montrond, surprise conduisant aux assiégés de Lyon un chargement de farine ; et enfin un vieux prêtre caché chez une vieille femme de Chazelles, qu'ils égorgèrent aussi, et dont les deux cadavres nus et sanglants furent exposés sur la grande route, indignement liés ensemble. C'était l'horreur des mariages républicains de Nantes poussée à son dernier excès.

Les Lyonnais, réunis à Duerne, avaient hâte de rentrer dans Lyon, où le général **de PRECY** les attendait avec la plus vive impatience. Toutes ces forces réunies ne s'élevaient qu'à huit cents hommes, dont trois cents Foréziens seulement, répartis ainsi :

- de Saint-Etienne 58
- de Montbrison et ses environs 170
- de Feurs et Duerne 72

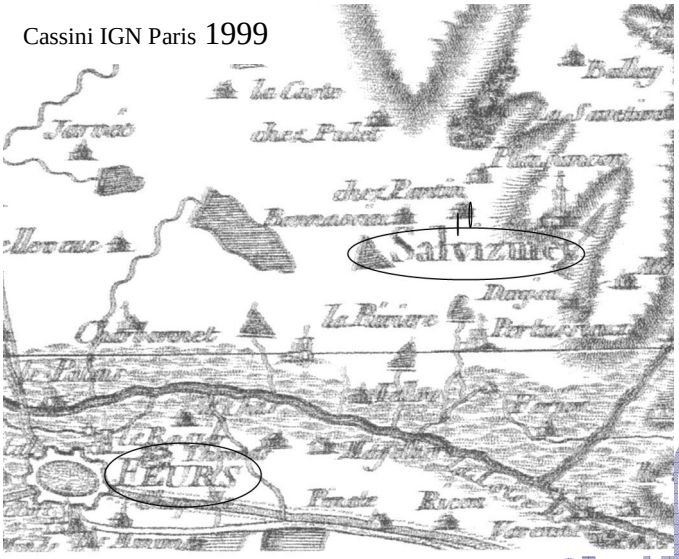
Duerne était le point où les volontaires qui allaient s'enfermer dans les murs de Lyon devaient se séparer de leurs familles qui les avaient accompagnés jusque là. Cruelle séparation ! « *Au revoir, se disait-on, nous reviendrons bientôt*. » Ils ne revinrent pas : ils étaient destinés aux sacrifices sanglants des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs.

Le corps de troupes se mit en marche. La cavalerie, composée d'une centaine d'hommes, était commandée par le capitaine **du ROSIER.** Avec lui partirent de Feurs : **M.M. de ROCHEFORT** père et fils, **PUY de MUSSIEUX de la BATIE, DUGUET, de PONCINS** père et fils, **PARIAT** aîné, et son frère **PARIAT-CIVENS**, les deux **GORGERET, SAUVADE-DUPERRET**, **du CHEVALLARD, RELOGUE, PLASSON de la COMBE** père et fils, **DESGEORGE** fils aîné, les jeune **de LESGALLERY** et tant d'autres. Au milieu de l'infanterie, marchaient une foule de personnes de tout âge et de tout sexe, qui n'avaient pu se séparer des volontaires et allaient avec eux s'enfermer dans Lyon, et environ deux cents chariots de bagages et d'approvisionnements. La cavalerie et les deux pièces de campagne protégeaient l'arrière-garde. Leur arrivée à Lyon eut lieu le 7 septembre 1793, et fut une entrée triomphale ; toutes les batteries de la ville tonnèrent en signe de réjouissance ; mais cette joie devait bientôt se changer en deuil.

Tel fut le résultat de l'excursion des Lyonnais dans le Forez. Il ne répondit pas à l'attente ; et si les Lyonnais eussent été moins exaltés par les nobles sentiments qui les portaient à résister

à la Convention nationale, ils auraient compris, dès lors, que leur cause, admirée par le plus grand nombre, était déserte par les masses, à quelques nobles exceptions près.

Cassini IGN Paris 1999




**********

Ancestramil